



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil National des Télécommunications (CONATEL) lance un appel d'offres pour l'introduction dans le pays de réseaux de communication permettant l'exploitation de système de télévision numérique terrestre en ondes brouillées à couverture nationale.

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute personne physique ou morale. La procédure sera déroulée en conformité avec les dispositions de la loi fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public du 12 juin 2009 (Moniteur No 78 du mardi 28 juillet 2009).

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à partir du vendredi 4 juin 2010 contre paiement de la somme de cinquante mille gourdes (50,000.00 Gdes) à l'adresse ci-dessous:

Conseil National des Télécommunications (CONATEL)
97, Rue Panaméricaine
Pétion-Ville

Les offres devront parvenir au plus tard le vendredi 16 juillet 2010 à 2h.00 P. M. et adressées comme suit :

A l'attention de: Monsieur Montaigne MARCELIN, Ing.
Directeur Général
Conseil National des Télécommunications (CONATEL)
97, Rue Panaméricaine
Pétion-Ville

Fait à Port-au-Prince, le 19 mai 2010.

Montaigne MARCELIN, Ing.
Directeur Général